

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 10 décembre 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	53
Votants :	57
Pour :	57
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU donne pouvoir à Nadine ELOI, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER donne pouvoir à Catherine LUSTRISSY, Camille GERAUD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Sabine MALARD donne pouvoir à Arlette VERDIER.

SECRÉTAIRE : Mme Alexandra DUMAS

OBJET : ZAE du Rousset – Vente de Terrain

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2014/118/3.2 du 29 septembre 2014.

Vu la délibération du 10 octobre 2003 définissant le périmètre de la zone d'activités du « Rousset »,

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les travaux d'aménagement de la zone sont terminés sur la zone dite « Razel » située sur la commune de Thenon. Le terrain est viabilisé ; le réseau d'eau et la voirie sont en place.

Les seules charges légales dues par l'acheteur sont les branchements aux différents réseaux en place et les frais de notaire.

Vu la demande écrite de la Société Christian GEOFFRAY, Le Bout de la Côte 24170 SIORAC-EN-PÉRIGORD, qui sollicite l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 10 000 m², afin d'y construire un bâtiment pour son entreprise d'exploitation forestière,

Vu l'avis de France Domaines en date du 10 décembre 2014,

Suite à la production du plan d'aménagement et après accord des parties, la surface retenue est de 9 335m².

Monsieur le Président propose de céder le terrain d'une superficie 9 335m² sur les parcelles cadastrées section B 794-799 au prix forfaitaire de 89 616 € TTC, à la Société Christian GEOFFRAY, Le Bout de la Côte 24170 SIORAC-EN-PÉRIGORD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de vendre un terrain d'une superficie de 9 335 m² sur les parcelles cadastrées section B n°794 et n°799 à la Société Christian GEOFFRAY, Le Bout de la Côte 24170 SIORAC-EN-PÉRIGORD.
- **PRÉCISE** que le prix forfaitaire est fixé à la somme de 89 616 € TTC,
- **PRÉCISE** également que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction et notamment l'acte de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU,
le 18/12/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.